

---

## PEDAGOGIE

---

### Essai de pédagogie chrétienne (1)

---

Nous vivons à une époque où les doctrines de l'Église catholique sont battues en brèche même au seuil de l'école primaire. Tout le monde parle de progrès, d'éducation pratique, de programmes, toutes choses excellentes, pourvu qu'elles ne soient pas conçues dans un esprit sinon mauvais du moins indifférent au point de vue religieux. Le personnel enseignant lui-même, préoccupé qu'il est de donner satisfaction à tous ceux qui le harcèlent, n'oublie-t-il pas parfois que la véritable mission de l'instituteur chrétien est d'instruire et d'élever les enfants selon la doctrine de Jésus-Christ ? Délégué de la famille qui tient son autorité de Dieu, le maître d'école a une mission quasi divine qu'il doit remplir avec zèle et intelligence. Ici même, au Canada, précisons, dans la Province de Québec, certains esprits forts ne se gênent pas d'attribuer aux instituteurs laïques qui se réclament de leur titre de catholique dans l'exercice de leurs devoirs professionnels et qui agissent, parlent et écrivent comme tel, des motifs moins qu'honorables. Pour plaire à ces éducateurs interlopes, il faudrait cacher ses couleurs chrétiennes et afficher une neutralité fort commode dans le monde des indifférents mais à coup sûr peu honorable pour un instituteur qui se dit catholique.

À tous ceux qui, chez nous, prétendent qu'en mettant l'idée religieuse à la base de tout enseignement, l'instituteur outre-passe ses devoirs, qu'il fait du zèle, nous leur soumettons cet aveu de M. Lavis, un des inspecteurs généraux les plus influents de la France : « Qu'avons-nous fait pour l'éducation de la jeunesse ? Nous avons rédigé bien des programmes, institué bien des examens et des concours ; mais enseigner, examiner, ce n'est pas de l'éducation. Nous voulons faire croire que l'enfant, que l'adolescent est élevé par cela même qu'il est instruit. Mais c'est un de ces mensonges qui alimentent l'éloquence optimiste des discours de distributions de prix. Nous avons oublié l'éducation ! »

Or la neutralité scolaire ne saurait aboutir qu'à l'athéisme. Il faut donc que l'école soit catholique et catholique militante, puisque sans le secours de la religion, l'instituteur ne peut parler à la conscience de l'élève ni imposer à sa volonté l'obligation du devoir.

---

(1) ESSAI THÉORIQUE ET PRATIQUE DE PÉDAGOGIE CHRÉTIENNE, par Mgr J. Lasne. Paris, chez J. Lefort. En vente à Québec chez J.-P. Garneau, libraire, 6 rue de la Fabrique. Livre admirable, publié avec l'approbation de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai.